



Co-funded by
the European Union



Comprendre une facture d'énergie

Projet Life SMART
2025





EnergyEfficiency4SMEs

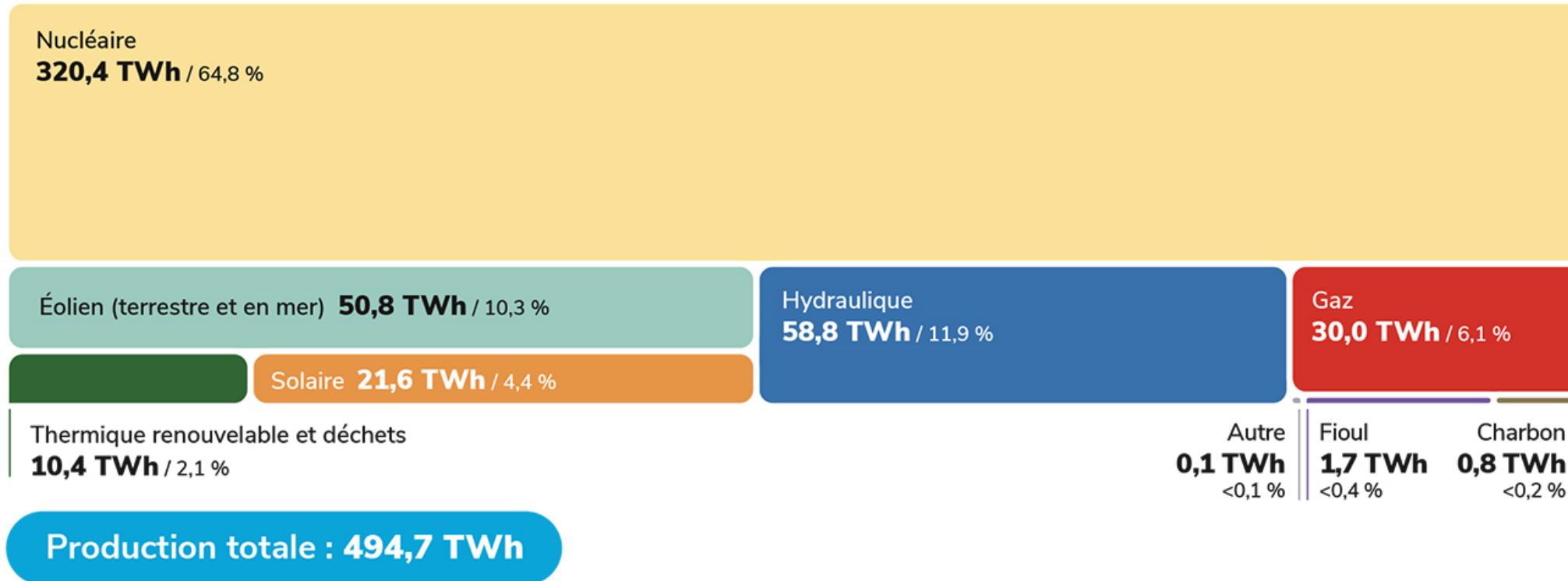
INTRODUCTION





Les différentes sources d'énergie

Production totale d'électricité en France en 2023 et répartition par filière

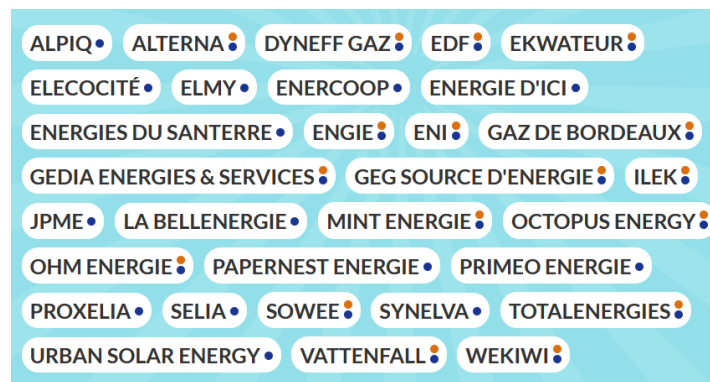


Source : RTE



EnergyEfficiency4SMEs

Il existe plusieurs fournisseurs d'énergie en France



Liste des fournisseurs nationaux au 18 avril 2024

Chaque fournisseur a sa propre manière de présenter sa facture

Législation impose des mentions obligatoires sur les factures d'énergies

A noter : le fournisseur d'énergie est dans l'obligation de produire gratuitement une facture au moins 1 fois par an. Si choix de mensualiser les paiements, un échéancier doit être fourni une fois par an ainsi qu'une facture de régularisation.

Facture sous format papier ou numérique



EnergyEfficiency4SMEs

Mentions obligatoires sur la facture d'énergie

- Informations sur le fournisseur
- Informations sur le client
- Contrat, tarifs et consommation
- Bilans annuels de consommation (au moins une fois par an)
- Acheminement et taxes sur l'énergie
- Mode de règlement de facturation
- Provenance de l'énergie (énergie renouvelable, mix énergétique)



EnergyEfficiency4SMEs

ELECTRICITE

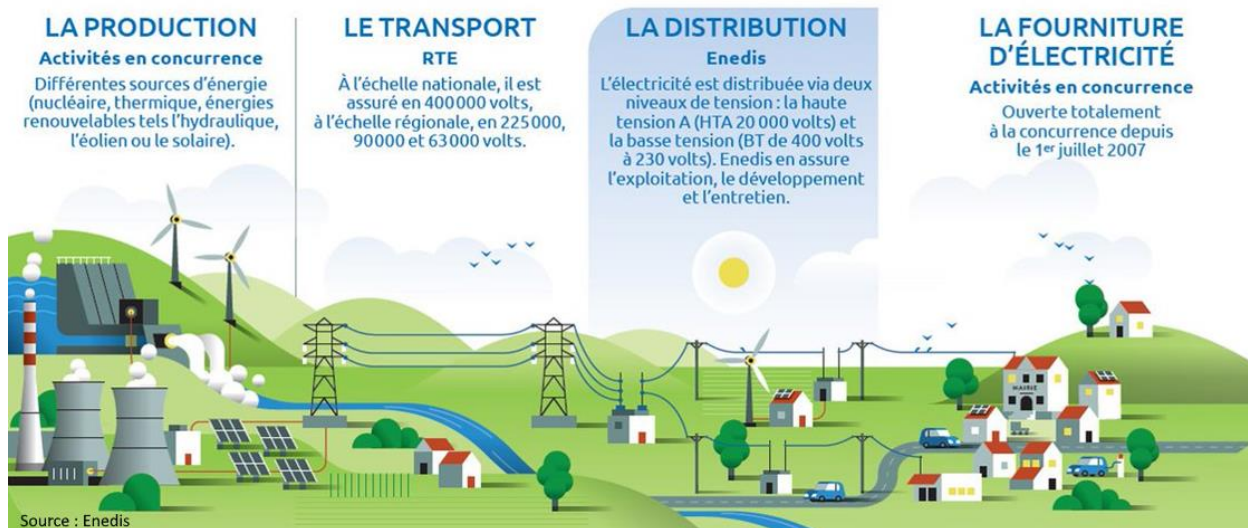


Electricité

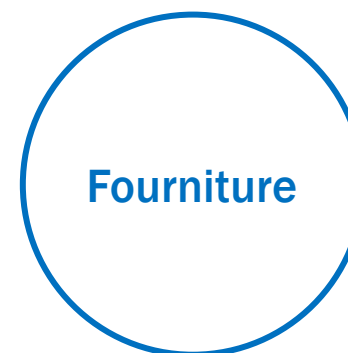


EnergyEfficiency4SMEs

Les différentes composantes de la facture :



Répartition de la facture :



Revient au fournisseur et permet de couvrir ses coûts d'approvisionnement et ses frais commerciaux



Tarif d'utilisation du réseau de distribution d'électricité (TURPE), revient aux gestionnaires du réseau



CTA, Accise de l'électricité, TVA

Electricité

Segmentation des contrats de fourniture d'électricité = classement qui prend en compte la consommation du client, le type de compteur et sa puissance

| Tarifs | Bleu | Jaune | Vert | | |
|---------------------------------|------------------------------|--|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| | C5 | C4 | C3 | C2 | C1 |
| Domaine de tension et Puissance | Basse Tension PS ≤ 36 kVA | Basse Tension 37 kVA ≤ PS < 250 kVA | Haute Tension PS ≤ 250 kVA | Haute Tension PS > 250 kVA | Haute Tension PS > 250 kVA |

➤ Particularité des compteurs C5

Ce compteur concerne les particuliers et les petites entreprises. Aucun dépassement de puissance n'est autorisé, en cas de surconsommation, le compteur disjoncte.

Il existe 2 options :

Option Base : le prix du kWh est toujours le même

Option Heures pleines / Heures creuses : le prix du kWh est plus avantageux 8 heures par jour

→ *Cette option est intéressante s'il est possible d'utiliser certains équipements électriques en heures creuses*



➤ Pour les compteurs en Basse Tension (BT) avec une puissance supérieure à 36 kVA

- Tarifs horosaisonniers

Variation du prix de l'électricité varie selon les jours de l'année et les heures de la journée

- Heures Pleines Hiver (HPH)
- Heures Creuses Hiver (HCH)
- Heures Pleines Ete (HPE)
- Heures Creuses Eté (HCE)
- Heures de pointe (P)

- Versions tarifaires du TURPE (Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité)

Les heures d'utilisation ont une influence sur le prix de du kWh

Calcul des heures d'utilisation : $H = \frac{\text{Consommation annuelle}}{\text{Puissance souscrite}}$

Si $H < 2000$ h ➡ Courte utilisation

Si $H > 2000$ h ➡ Longue utilisation

➤ Pour les compteurs en Haute Tension (HT)

Ces compteurs nécessitent la pose et l'utilisation d'un poste de transformation

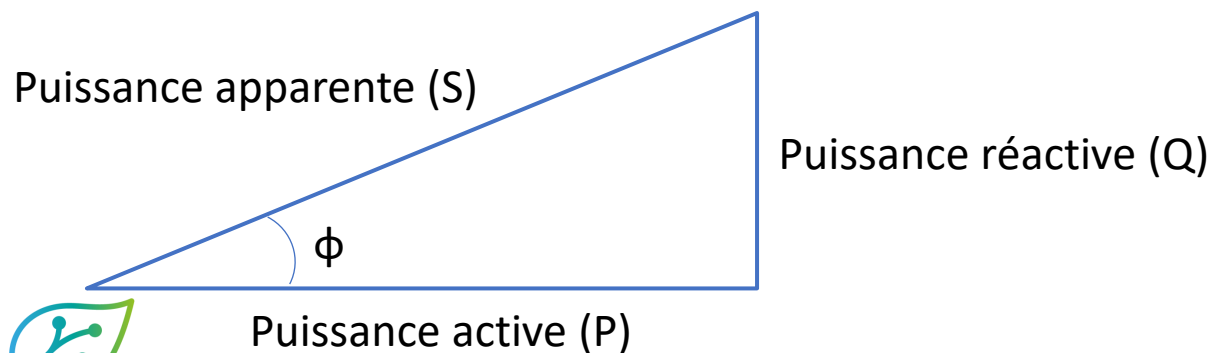
Pour le compteur C2, la facturation est basée sur des télé-relevés effectués toutes les 10 minutes alors que pour le compteur C3, il s'agit des relevés d'index mensuels.

- Energie réactive

L'énergie électrique est distribuée sous forme de courant alternatif par les réseaux de distribution.

Elle se compose de 2 énergies :

- l'énergie active (kWh) est la puissance transformée en mouvement ou en chaleur
- l'énergie réactive (kVARh) est la puissance utilisée par les équipements électriques composés de circuits magnétiques (moteurs, transformateurs, etc.)



Si $\tan \phi > 0,4$ ➡ le gestionnaire facture cette énergie de novembre à mars

La courbe de charge

Représentation sous forme graphique de la consommation d'électricité du compteur sur une période spécifique



**Puissance
souscrite**

**Talon de
consommation**

GAZ NATUREL

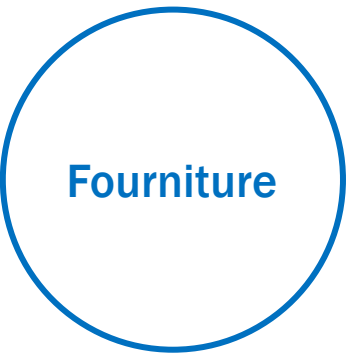
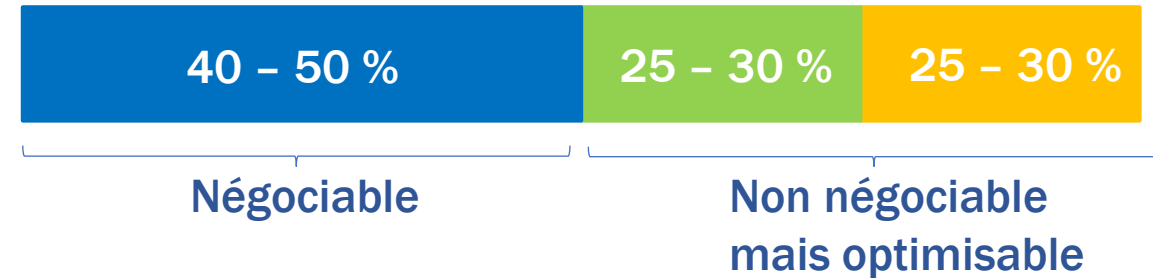


Gaz naturel

Les différentes composantes de la facture :



Répartition de la facture :



Revient au fournisseur et permet de couvrir ses coûts d'approvisionnement et ses frais commerciaux



Tarif d'utilisation du réseau de distribution de gaz, revient aux gestionnaires du réseau



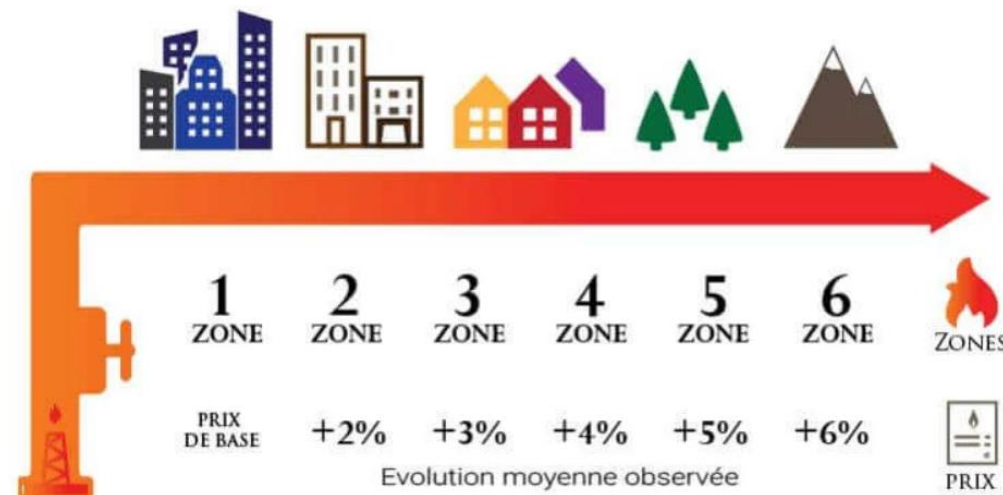
CTA,
TICGN,
TVA

Gaz naturel

Options tarifaires

| Option tarifaire | Usages | Plage de consommation |
|------------------|---|--|
| T1 | Cuisson, eau chaude | < 6 MWh/an |
| T2 | Chauffage individuel, petites chaufferies | Entre 6 et 300 MWh/an |
| T3 | Grandes chaufferies, petit tertiaire | Entre 300 et 5000 MWh/an |
| T4 | Industriels et gros tertiaire | > 5 GWh/an |
| TP | Industriels et gros tertiaire éligibles à un raccordement direct au réseau de transport | > 5 GWh/an + éligibilité à un raccordement direct au réseau de transport |

LES ZONES TARIFAIRES





Gaz naturel

Consommation Annuelle de Référence (CAR) : Estimation de la consommation de gaz d'un compteur sur 1 an, elle est basée sur les consommations de l'année précédente

Profils de consommation

Il existe neuf profils de consommation, allant de P011 à P019. Ces profils vont varier selon la consommation durant l'hiver. Ainsi chaque site de consommation de gaz en France peut être catégorisé de cette manière.

| | |
|------|--|
| P011 | CAR < 6000 kWh et relève tous les semestres |
| P012 | CAR ≥ 6000 kWh et relève tous les semestres |
| P013 | La part hiver est inférieure ou égale à 39 % de la consommation annuelle |
| P014 | La part hiver est inférieure ou égale à 50 % de la consommation annuelle |
| P015 | La part hiver est inférieure ou égale à 58 % de la consommation annuelle |
| P016 | La part hiver est inférieure ou égale à 69 % de la consommation annuelle |
| P017 | La part hiver est inférieure ou égale à 75 % de la consommation annuelle |
| P018 | La part hiver représente jusqu'à 81 % de la consommation annuelle |
| P019 | La part hiver représente plus de 81 % de la consommation annuelle |



EnergyEfficiency4SMEs

“Co-funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or CINEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them”.